

 Établissement de Santé Baugeois Vallée	PROGRAMME QUICK-FORMATION 2026 ADMINISTRATION DU MÉDICAMENT	N° : DOC-DRH-05 Date d'application : 02/12/2025 Version n°1 Nb de page(s) : 2
Diffusion mail : Équipe d'encadrement + 1 ex papier au service qualité Diffusion AGEVAL	☒ Formation interne ☐ Formation externe ☒ Présentiel ☐ Distanciel	

DURÉE 2 heures	LIEU Établissement de Santé Baugeois Vallée 4 sites	PUBLIC CONCERNÉ Aide-soignant(e) Agent de service Hospitalier - Soins Accompagnant Éducatif et Social (professionnels de jour et de nuit)
GROUPE DE FORMATION 10 personnes minimum 12 personnes maximum		
INTERVENANT(S) <i>Binôme Cadre de santé infirmier et Infirmier(ère) Diplômé(e) d'État</i>		CONTACT formation@esbv.fr 02 41 84.13.74
MODALITÉS ET DELAIS D'ACCÈS <i>Formation ouverte toute l'année</i>		ACCESSIBILITE HANDICAP L'ESBV demande à être informé sur les situations de handicap des stagiaires afin d'adapter les modalités pédagogiques aux objectifs de la formation et de prendre en compte les moyens de compensation du handicap.

CONTEXTE DE LA FORMATION

- Sécuriser l'administration du médicament par les professionnels AS, ASH soins et AES, en développant leurs connaissances et compétences.

PRÉ-REQUIS

- *Aucun pré-requis exigé*

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les acteurs intervenant dans l'administration du médicament.
- Connaître la composition d'un chariot de médicaments : rouleau de sachets automate dits « rouleaux escargots », sachets des médicaments hors automate et en si besoin, matériel divers.
- Connaître la règle des 5B (DOC-PHA-106).
- Savoir identifier les situations « à risque » (traitement en « si besoin », médicament tombé au sol, refus du résident...).
- Réaliser l'administration du médicament en respectant :
 - les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (cf guide de l'administration du médicament DOC-PHA-92).
 - les étapes de traçabilité de l'administration du médicament.
 - la réalisation de deux habilitations avant d'administrer en toute autonomie (EN-DRH-23).

CONTENU DE LA FORMATION

- Présenter la composition d'un chariot de médicaments et son utilisation.
- Expliciter les fiches pratiques du guide de l'administration du médicament.
- Préciser la conduite à tenir en cas d'erreur médicamenteuse.
- Présenter et expliquer la règle des 5B.
- Expliquer les bonnes pratiques de traçabilité de l'administration du médicament dans le DUI.

SUPPORT(S) ET MÉTHODE(S) PÉDAGOGIQUE(S)

- Quiz d'auto-évaluation en début de séance, accessible sur la plateforme AGEVAL.
- Travail en groupe sur la règle des 5B avec support Quizzbox.
- Mémo sur la règle des 5B.
- Ateliers pratiques : 1 activité « carte rôle » en demi-groupe et 1 activité « chariot des erreurs » en demi-groupe.
- Vidéo.
- Guide de l'administration du médicament.
- Grille d'habilitation.
- Quiz d'auto-évaluation en fin de séance, accessible sur la plateforme AGEVAL.

Support(s) remis ☐ avant ☒ pendant ☐ après la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES REMISES À L'APPRENANT

- EN-DRH-23 Grille d'habilitation à l'administration du médicament.
- DOC-PHA-106 Mémo Règle des 5B.

SUIVI ET ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances par un quiz avant/après la session de formation.
- Évaluation de la satisfaction du stagiaire.
- Tableau de suivi des habilitations des professionnels soignants.

Les résultats de performances et statistiques de la formation sont consultables sur notre site internet (www.esbv.fr) et sur la plateforme AGEVAL pour les formations en interne.

TARIF

- *Prise en charge par l'Opérateur de Compétences (OPCO)*